

Commune de FAREBERSVILLER

7.6. ANNEXES SANITAIRES

Du Plan Local d'Urbanisme



EDITION FEVRIER 2013

Document approuvé vu pour être annexé à
la délibération du Conseil Municipal du :

Le Maire

Approbation de la révision par DCM du 16/12/2014

Droit de préemption instauré par DCM du 5/03/2015

Approbation de la modification simplifiée par DCM du 28/01/2016

Mise à jour des S.U.P par arrêté n°2016-12-171 du 07/12/2016 et par DCM du 17/11/2016

**Modification du taux de la Taxe d'aménagement à 2.5% sur la future extension
du lotissement "Le Rabelais" par DCM du 10/06/2017.**

Mise à jour des S.U.P. par arrêté n°2021-02-20 du 03/02/2021 et par DCM du 28/01/2021

**Mise à jour du classement sonore des infrastructures routières de Moselle
par DCM du 29-09-2025**

Cabinet JG. LAMBERT et Associés Géomètres-Experts D.P.L.G.
43 av. du Gén. De Gaulle - 57400 SARREBOURG - Tél. : 03 87 23 71 73
33 rue de Phalsbourg - 67260 SARRE-UNION - Tél. : 03 88 00 21 21
29 rue du Faubourg de Saverne - 67000 STRASBOURG - Tél. : 03 88 16 00 20

Annexe 1 :

RESEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT

Annexe 2 :

COLLECTE ET ELIMINATION DES DECHETS



Syndicat
d'Assainissement
& d'Adduction
d'Eau Potable
de Farébersviller
& Environs

S/Préfecture FORBACH

- 3 JUL. 2012

GOURRIER ARRIVÉ

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'EXERCICE 2011

1. Les indicateurs techniques

1.1 Le service d'eau potable

◆ Description du service

Le service concerne la distribution d'eau potable et la gestion des clients.

- 2957 clients (variation de 0,58 % entre 2010 et 2011)
- 39,4 km de canalisations de \varnothing allant de 40 mm à 300 mm
- 370 153 m³ d'eau consommée
- 379 377 m³ d'eau achetée soit un rendement de réseau sur 12 mois de 97,6 %.

Le volume produit a diminué de -8,06 %. Le volume consommé a diminué de -2,63 %.
L'indice de perte linéaire est de 0,64 m³/km/j en 2011.

◆ Provenance de l'eau et mode de gestion

L'eau distribuée sur la commune de Farébersviller, la zone de Henriville et sur la partie sud de la commune de Théding provient :

- du SIEW qui possède plusieurs forages dans la nappe des grès du Trias Inférieur de Saint-Avold et Freyming-Merlebach. La totalité de l'eau distribuée est ainsi achetée à VEOLIA EAU, qui est délégataire du SIEW.

◆ Qualité de l'eau

Conformément au nouveau code de la santé publique, et afin de produire et de distribuer une eau propre à la consommation humaine, l'eau est strictement surveillée et sa qualité appréciée par le suivi de paramètres portant sur :

- la qualité organoleptique
- la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux
- des substances indésirables
- des substances toxiques
- des pesticides et des produits apparentés
- des indicateurs de radioactivité
- la qualité microbiologique

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par les annexes 13.1 et 13.2 du code de la santé publique. Les prélèvements sont faits par le laboratoire IPL Santé Environnement Durable pour le compte de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

L'eau distribuée en 2011 par le syndicat est d'excellente qualité bactériologique et physico-chimique

100 % des analyses en distribution sont conformes.

En complément des analyses réglementaires effectuées dans le respect des prescriptions des autorités sanitaires, la Lyonnaise des Eaux effectue des contrôles sur la qualité de l'eau à la sortie des stations de traitement, au niveau des réservoirs ainsi que sur différents secteurs du réseau. Ils ont porté sur les paramètres suivants : pH, chlore actif, chlore total et température.

◆ Orientations pour l'avenir

- Fin du contrat de Délégation du Service Public le 31/12/2012 après un avenant de prolongation d'un an
- Poursuite du programme de renouvellement des canalisations
- Poursuite du plan de renouvellement des compteurs

◆ **Faits marquants de l'exercice**

- Le 1^{er} février 2011, naissance officielle de Lyonnaise des Eaux Grand Est. Elle résulte du rapprochement des Centres Régionaux d'Alsace Franche Comté et Lorraine. Le siège de l'entreprise régionale est basé à Colmar. En 2011, Lyonnaise des Eaux Grand Est a marqué sa présence sur le territoire par de nombreuses actions : conventions signées avec Pôle Emploi Alsace et Pôle Emploi Franche-Comté, avec l'ENIL de Mamirolle, afin de faciliter l'accès local à l'emploi de tous. Elle a également soutenu des manifestations ou associations dont elle partage les valeurs, comme les Collégiades à Bischwiller, le salon Biobernaï, le club de Handball Féminin à Yutz, le Festival International de Géographie à St-Dié, ou la Filature à Mulhouse. Elle a noué des partenariats avec des acteurs environnementaux qui comptent, comme l'Ariena (Association Régionale d'Initiation à la Nature et à l'Environnement en Alsace).
- En mars 2011, dans le cadre de la démarche Idées Neuves sur l'Eau, Lyonnaise des Eaux Grand Est a reçu à Mulhouse autour d'Erik Orsenna, académicien, philosophe, économiste et écrivain, des élus et des experts de l'eau afin de faire émerger de nouvelles attentes et de nouvelles solutions de préservation de la ressource. La démarche Idées Neuves sur l'Eau a abouti au constat « l'eau facile est devenue fragile », et au lancement en novembre 2011 par Lyonnaise des Eaux du contrat pour la santé de l'eau, qui synthétise les nouveaux engagements de Lyonnaise des Eaux (mieux gouverner l'eau pour bien la protéger, innover pour la santé de l'eau et en mesurer l'efficacité, promouvoir une économie vertueuse et concertée de l'eau).

◆ **Faits marquants propres au contrat**

- Poursuite du programme de renouvellement des canalisations et branchements rue du Stade et impasse des Hurlevents à Farébersviller (tranche 12 bis) ainsi qu'une partie de l'avenue Victor Hugo
- Nettoyage des 2 cuves du réservoir 3500 m³
- Poursuite du programme de remplacement des compteurs
- Maintenance de l'ensemble des équipements électromécaniques
- Opérations de métrologie sur les équipements de mesure
- Contrôles réglementaires sur les installations électriques, les équipements de levage, de pression et équipements de sécurité

◆ **Travaux à réaliser**

- Poursuite du programme de renouvellement des canalisations
- Déplacement d'une canalisation DN 110 PVC et d'un branchement particulier situé sous l'extension du restaurant Carrefour entrée Théding.

- Renouvellement d'environ 8ml de canalisation fonte DN 150 mm entre deux tronçons déjà renouvelés avec mise à jour d'un regard de ventouse rue de la Fontaine à Farébersviller.
- La pose d'une purge en bout de réseau rue de la Bonne Fontaine à Farébersviller.

1.2 Le service d'assainissement

◆ Description du service

Le service concerne la gestion des clients, le refoulement et relèvement des eaux usées, les interventions sur le réseau et les stations.

- 11 000 EH
- 40,0 km de réseau de collecte + 6,0 km pluvial stricte
- assiette de la redevance d'assainissement : 317 381 m³
- volumes arrivés à l'usine de Farébersviller : 756 439 m³
- volumes arrivés à l'usine de Seingbouse : 160 000 m³ (estimation)

◆ Description des installations

Le SAFE gère la collecte, le transport, le traitement des eaux usées et pluviales de Farébersviller, Théding-Sud, Seingbouse et Henriville depuis 2005. Il a pouvoir de police sur le milieu naturel récepteur.

Il utilise deux réseaux :

- aboutissant à la station d'épuration de Farébersviller
2 957 clients (+ 320 branchements sur Henriville + 120 branchements sur Seingbouse (lotissement du parc))
S'ajoutent en 2011, 100 branchements (env 300 EH) provenant de Seingbouse (route Nationale, rue du Stade et rue de Henriville)
40,0 km de collecteur, 1200 avaloirs, 13 déversoirs d'orage, 3 bassins de pollution, 8 postes de refoulement
- aboutissant à la station d'épuration de Seingbouse
685 branchements (dont 300 branchements redirigés vers Farébersviller depuis mars 2011)
10,0 km de collecteur, 150 avaloirs, 2 déversoirs d'orage.

◆ Faits marquants de l'exercice

Au niveau réseau :

- Nettoyage régulier des déversoirs d'orage, des avaloirs, des postes de pompage, des points sensibles de Farébersviller, Henriville, Thédning Sud et Seingbouse
- Curage de réseaux :
 - Avenue Saint-Jean à Farébersviller (700 m)
 - Réseau EU lotissement Rabelais (60 m)
 - Rue des Vergers à Henriville (120 m)
 - Liaison Thédning – Farébersviller (300 m)
- Nettoyage des 8 postes de refoulement : 2 fois dans l'année
- Remplacement conduite assainissement rue Principale à Thédning,
- Mise en place d'un bassin de pollution et d'un déversoir d'orage rue de Farébersviller à Thédning
- Remplacement collecteur assainissement rue Nationale à Seingbouse.
- Mise en marche du poste de refoulement de la rue principale à Seingbouse en mars

Au niveau des stations d'épurations :

Farébersviller :

- L'eau traitée par la station d'épuration de Farébersviller est de bonne qualité et respecte les normes imposées par la loi.

Abattements moyens :

95,1 % pour la DCO, 98,5 % pour la DBO5, 98,3 % pour les MES, 89,6 % pour l'azote, 79,8 % pour le phosphore.

- Fonctionnement satisfaisant de la nouvelle station
- mise au point de certaines réserves par le constructeur de la station
- évacuation de 6 tonnes de déchets de dégrillage égouttés
- évacuation de 8 m³ de sables
- évacuation de 15 m³ de graisses
- évacuation de 3346 m³ de boues à 5,30 % de siccité en moyenne épandues sur les terres agricoles sur une surface de 69 Ha.

Seingbouse :

- Pas de panne ou dysfonctionnement grave sur l'installation
- évacuation de 126 m³ de boues à 5.28 % de siccité sur 2,81 Ha.

2. Les indicateurs financiers

2.1 Le service d'eau potable

◆ Le prix de l'eau

Le SAFE applique un tarif unique pour l'ensemble des usagers, privés, publics ou professionnels.

◆ Recettes d'exploitation

Redevance eau potable (surtaxe) 272 382,00 €

◆ Liste des travaux de l'exercice 2011

Réhabilitation des réseaux AEP cité minière – 12^e tranche Bis (fin des travaux) 215 241,71 €
Dévoiement du réseau d'eau potable pour construction du Norma 12 364,25 €
Réhabilitation du réseau d'eau potable de la rue Victor Hugo (entre Ronsard et Fontaine) 74 296,34 €

◆ Encours de la dette 2011

Organismes	Montant	Durée	Taux	Encours 2011	
				Capital	Intérêt
CDC	457 347,05 €	25 ans	5,00 %	13 860,57 €	18 162,75 €
Crédit Mutuel	228 673,53 €	20 ans	4,67 %	12 759,14 €	2 205,26 €
DEXIA	1 000 000,00 €	40 ans	4,13 %	11 604,74 €	39 591,26 €
DEXIA	1 000 000,00 €	40 ans	4,25 %	10 619,11 €	41 485,27 €

2.2 Le service d'assainissement

◆ Recettes d'exploitation

Participation au raccordement au tout à l'égout	71 626,30 €
Primes pour épuration	53 978,00 €
Redevances (taxes et surtaxes) d'assainissement	
- Syndicat des Eaux de Seingbouse	88 040,38 €
Société des Eaux de l'Est	504 677,21 €

◆ Liste des travaux de l'exercice 2011

Construction de la nouvelle station d'épuration de Farébersviller (fin des travaux)	627 263,83 €
Réhabilitation des réseaux d'assainissement cité minière – 12 ^e tranche Bis (fin des travaux)	199 485,49 €
Réhabilitation des réseaux d'assainissement cité minière – 13 ^e tranche A	139 067,99 €
Maîtrise d'œuvre tranches 10 à 13 ^e	69 007,70 €
Travaux de colmatage conduite existante rue Bonne Fontaine à Farébersviller	1 626,68 €
Travaux rue Principale à Théding	511 725,00 €
Maîtrise d'œuvre travaux rue Principale à Théding	7 875,00 €
Travaux d'assainissement rue Nationale à Seingbouse (fin des travaux)	368 135,97 €
Maîtrise d'œuvre rue Nationale à Seingbouse	3 600,00 €
Recherche provenance de source –captage et dévoiement vers ruisseau rue Bonne Fontaine à Farébersviller	3 843,00 €
Renouvellement en partie de la canalisation des eaux usées rue du Calvaire	67 465,43 €
Dévoiement du réseau d'assainissement pour construction NORMA	46 985,00 €
Maîtrise d'œuvre travaux impasse des Noyers à Farébersviller (1 ^{er} acpte)	6 500,00 €
Marché d'étude préalable à la renaturation des ruisseaux du SAFE (solde)	4 200,00 €
Travaux de changement de direction d'une conduite d'eau pluviale branchée sur le réseau eau usée à Théding	3 963,47 €
Réalisation d'un branchement d'eau usée, Grand'Rue à Farébersviller	4 033,62 €
Réalisation d'un branchement d'assainissement avec conduite principale rue des Roses	1 652,43 €
Réalisation d'un branchement d'assainissement avec conduite principale rue St-Jean	3 507,59 €
Modification d'un poste de pompage existant rue des Jardins à Farébersviller	2 335,32 €

◆ Encours de la dette 2011

Organisme	Montant	Taux	Durée	En cours 2010	
				Capital	Intérêts
Caisse d'Épargne	304 898,03 €	5,88 %	20 ans	14 841,33 €	11 185,15 €
Caisse d'Épargne	259 163,33 €	5,92 %	20 ans	12 608,16 €	9 586,07 €
Crédit Mutuel	228 673,53 €	2,33 %	20 ans	12 759,15 €	2 205,30 €
DEXIA	1 000 000 €	4,01 %	40 ans	12 634,30 €	37 660,62 €
DEXIA	3 200 000 €	4,25 %	40 ans	33 982,26 €	132 751,64 €
DEXIA	5 300 000 €	5,00 %	5 ans	1 057 379,10 €	40 060,62 €

3. Informations générales

3.1 Éléments constitutifs du prix de l'eau

- ◆ Eau potable (le m³) **1,97 €**
 - dont part fermier 1,2214
 - dont part syndicale 0,75

- ◆ Assainissement (le m³) **1,50 €**
 - Part syndicale

- ◆ Taxes nationales (le m³) **0,76 €**
 - Préservation des ressources naturelles 0,0500 €
 - Lutte contre la pollution 0,432 €
 - Redevance modernisation des réseaux de collecte 0,274 €

- ◆ Abonnement (compteur 15mm) **15,52 € forfaitaires par semestre**

- ◆ TVA (5,5%) 0,99 €
- ◆ TVA (7%) 0,12 €

Le prix du m3 d'eau, abonnement compris, est de **4,75 € TTC**.

Au total le Syndicat récupère la somme de **2,25 €** par m3 vendu et le fermier **1,2214 €**.

3.2 Facture type

Facture de 120 m3 jointe en annexe.

Le Président

Patrick DEL BANO



A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the circular stamp.



Syndicat
d'Assainissement
& d'Adduction
d'Eau Potable
de Farébersviller
& Environs

FACTURE TYPE DE 120 M³

Tarifs en €

Période : 2ème semestre 2011 (de juin 2011 à janvier 2012)

RUBRIQUES	M3	PU	PHT
EAU POTABLE			
Part fixe - Abonnement	2	15,52	31,04
Surtaxe syndicale	120	0,75	90,00
Rémunération fermier	120	1,2214	146,57
ASSAINISSEMENT			
Part fixe - Abonnement			
Surtaxe syndicale	120	1,50	180,00
SIVOM			
ORGANISMES PUBLICS			
Préservation des ressources en eau	120	0,0500	6,00
Redevance de lutte contre la pollution	120	0,432	51,84
Redevance modern. Réseaux collecte	120	0,274	32,88
		TOTAL HT	538,33
		TVA à 5,5 % part eau	17,90
		TVA à 7 % part asst	14,90
		TOTAL TTC	571,13



**Communauté de Communes de
FREYMING-MERLEBACH**

**2, rue de Savoie
BP n° 80146
57804 FREYMING-MERLEBACH Cedex**

**NOTE RELATIVE AUX SYSTEMES DE COLLECTE ET D'ELIMINATION DES
DECHETS MENAGERS**

1. Structure intercommunale chargée de l'élimination et du traitement des déchets

La commune de Farebersviller a transféré intégralement ses compétences en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés à la Communauté de Communes de Freyming Merlebach.

La Communauté de Communes de Freyming Merlebach (CCFM) dépend du Sydème (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des déchets Ménagers de Moselle-Est 110, rue des Moulins-BP 70341 57608 FORBACH CEDEX) pour le traitement de ses déchets.

2. Organisme chargé de l'enlèvement des ordures ménagères, moyens mis en œuvre et fréquences des enlèvements.

La CCFM a opté pour une collecte multiflux en porte à porte de la fraction fermentescible, recyclable et résiduelle des déchets. A chacune des fractions est associée une couleur de sac : le vert pour les biodéchets, l'orange pour les recyclables et le bleu pour les résiduels. Les sacs sont collectés une fois par semaine au moyen de bacs hermétiques individuels. A Farébersviller le jour de collecte est le vendredi. La vidange des bacs est réalisée par la société Véolia (Agence de Hombourg Haut) dont le siège social est :

SOCIETE ONYX EST (rue de Haspelschiedt 57233 BITCHE).

En complément de ce ramassage, la Communauté de Communes a mis en place la collecte sélective de certains déchets en vue de leur recyclage. Ainsi, sont collectés en apport volontaire dans des conteneurs spécifiques : le verre.



3. Lieu d'acheminement et type de traitement

Depuis la mise en place de la collecte en Multiflux, Les déchets résiduels (= sacs bleus) sont acheminés au Centre de valorisation thermique de Neunkirchen en Allemagne.

Les sociétés actuellement chargées de la valorisation de ces déchets recyclables sont les suivantes :

Verre : Société : O-I BSN GLASSPACK (Vosges 88)

Journaux, revues, magazines Société : NORSKE SKOK GOLBEY (75)

Gros de magasin : Société EUROPEAN PAPER RECYCLING

Cartons bruns : Société SITA

Bouteilles plastiques : Société VALORPLAST

Brigues alimentaires : Société CITRAVAL

La fraction fermentescible est acheminée et valorisée vers l'usine de méthanisation située à Morsbach (57).

4. Déchèteries

Trois déchèteries sont à la disposition des habitants de Farebersviller. Situées à BETTING, HENRIVILLE et HOMBOURG HAUT. Elles sont ouvertes à l'ensemble des « particuliers » mais également aux commerçants et artisans pour les déchets assimilés aux ménages et exerçant leur activité sur le territoire de la CCFM.

Pour les horaires d'ouvertures : voir tableau en annexe.

Elles accueillent les déchets suivants : Déchets encombrants / Bois / Déchets végétaux / Gravats / Cartons / Métaux / Déchets d'équipement électriques et électroniques (D3EEE) / Huiles minérales et végétales / Batteries / Piles et accumulateurs/ Lampes / Déchets dangereux des ménages / DASRI / Journaux-revues-magazines / Dosettes café / Textile et accessoires.

Les sociétés actuellement chargées du traitement de ces déchets sont les suivantes :

Type de déchets	Exutoire (département)	Devenir
Gravats	société VTB (Longeville-les-Saint-Avold) 57	Remblais
Déchets verts	SYDEME (Enlèvement et traitement)	Valorisation - réutilisation compost
Carton, papier	Enlèvement et valorisation Régie Eco-Tri / Traitement SYDEME	Recyclage
Métaux	Recylor à Créhange (57)	Recyclage
Verre	SYBELCO (anciennement PATE SAS) à Crouy	Recyclage
Le tout-venant	CSDU/Centre technique de Téting-sur-nied (57) / Evacuation Régie Eco-tri / Traitement SYDEME	Destruction Enfouissement CSDU Recyclage
Vêtements et chaussures	GGD de Longeville-lès-St-Avold (accord) + Le Relais - Emmaus de Styring-Wendel (conventionnement SYDEME)	Valorisation - réutilisation
D3E	VALOR'EMM Forbach (57) : Recyclerie Emmaus / traitement SYDEME	Recyclage
Huiles usagées de cuisson	SYDEME (Collecte et traitement)	
Bois	Régie Eco-Tri Site de Sainte-Fontaine / Enlèvement et valorisation Traitement SYDEME	Valorisation
Pneus déjantés	Conventionnement ALIAPUR (Eco-organisme) et Sté Gilles HENRY : Chaudeney sur Moselle (54)	Recyclage
Bennes de réserve		
Huiles usagées de moteur	Cédilor à Malancourt la Montagne	Valorisation
DASRI	SYDEME (Collecte et traitement)	Traitement puis enfouissement
Les déchets ménagers spéciaux (huiles, peintures, acide ...)	Cédilor à Malancourt la Montagne	Valorisation
Piles	Corepile	Valorisation
Batteries	Cédilor à Malancourt la Montagne	Valorisation
Borne Papie-Revues-Journaux-Magazines	Citraval à Betting	Valorisation
Capsules café (Nespresso)	Collector à Mornant (69)	Valorisation
Cartouches imprimantes	Collector à Mornant (69)	Valorisation

5. DIB

Pour les DIB les artisans commerçants peuvent bénéficier des mêmes services de collecte et de traitement que les déchets des particuliers.

L'accès à la déchèterie est payant. Le paiement s'effectue en ticket, 1 ticket correspond à 1 m³ de déchets par semaine.

Les déchets acceptés sont : Déchets encombrants / Bois / Déchets végétaux / Cartons / Métaux / Piles et accumulateurs/.

Seuls les dépôts de gravats effectués par un « professionnels » sont payants dès le dépôt du 1^{er} m³ en apport volontaire au tarif de 11€/ m³.

**DECHETTERIES
DE BETTING
DE HENRIVILLE
ET DE HOMBOURG-HAUT**

	DECHETTERIE DE BETTING	DECHETTERIE DE HENRIVILLE	DECHETTERIE DE HOMBOURG-HAUT
Adresse	Route de Betting	Parc d'Activités de la Mégazone	Rue de l'Etang
Téléphone	03.87.82.16.39	03.87.91.37.68	03.87.81.27.68
	Tous les jours sauf le Dimanche et jours fériés		
FERMETURE HEBDOMADAIRE	Mardi	Lundi	Jeudi
Horaires d'ouverture	de 9h à 12h et de 14h à 18h		
Catégories de déchets acceptés	<ul style="list-style-type: none"> - Bois - Gravats (limité à 1m3 par semaine pour les entreprises) - Tout - venant - Déchets verts - Papiers, cartons - Métaux - Huiles usagées de moteur - Huiles usagées de cuisson - Pneus déjantés - Déchets ménagers spéciaux : Les acides et les bases, les phytosanitaires, les solvants et les diluants, les organochlorés, les irritants, corrosifs, inflammables, toxiques et carburants, les piles, les batteries (uniquement pour les particuliers). 		
<p><u>Conseil pour les usagers des déchetteries :</u> Effectuer un premier tri lors du chargement des déchets afin de passer moins de temps à effectuer le tri sur place</p>			